

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
DNCMP/48 /T/2025-2026 RELATIF AUX TRAVAUX RENOUVELEMENT
DES PAVEMENTS DANS LES AGENCES ET ANTENNE DE L'INSS SISES A
NGOZI (Lot1), GITEGA (Lot2) et BURURI (lot3).**

Date de Publication : 16/01/2026

Date d'ouverture des offres : 04/02/2026

1. Objet

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » invite, par le présent Appel d'Offres, les candidats admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de renouvellement des pavements dans les Agences et Antenne de l'INSS sises à NGOZI (Lot1), GITEGA (Lot2) et BURURI (lot3).

2. Allotissement

Le marché est constitué de trois lots à savoir :

- Lot n°1 : travaux de renouvellement des pavements dans l'Agence de l'INSS sise à NGOZI.
- Lot n°2 : travaux de renouvellement des pavements dans l'Agence sise à GITEGA.
- Lot n°3 : travaux de renouvellement des pavements dans l'Antenne de l'INSS sise à BURURI.

3. Financement du marché

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » financera le marché sur ses fonds propres, budget 2025-2026.

4. Spécifications du marché

1. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi Edition 2018 et ses textes d'application.

2. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en trois lots à savoir :

- Lot n°1 : travaux de renouvellement des pavements dans l'Agence de l'INSS sise à NGOZI.
- Lot n°2 : travaux de renouvellement des pavements dans l'Agence sise à GITEGA.
- Lot n°3 : travaux de renouvellement des pavements dans l'Antenne de l'INSS sise à BURURI.

3. Pour chaque lot, les travaux sont à réaliser dans un délai maximum de soixante (60) jours calendaires.

9

5. Condition de participation

1. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales, possédant les capacités juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
2. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'un des cas d'inéligibilité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 26 95 74, moyennant le paiement de **Deux Cent Mille Francs Burundais (200.000 FBU)** dont la moitié sera versée sur le compte n° CC10003 ouvert à la BRB au nom de l'OBR et l'autre moitié sur le compte n° CC10261 ouvert à la BRB au nom de l'INSS. Il peut également être consulté dans le bureau 506 de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), situé au cinquième étage.

7. Délais de validité des offres.

- Les candidats restent engagés par leurs offres pendant un délai de **QUATRE VINGT DIX (90) jours** calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres. L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table de matière.

8. Délai d'exécution

L'ensemble des travaux sont à réaliser dans un délai maximum de soixante (60) jours calendaires.

9. Visite guidée du site

Tout candidat qui le souhaite peut visiter les lieux des travaux à l'Immeuble abritant les services de l'INSS. La visite du site est prévu le 22/01/2026.

10. Présentation de l'offre

L'Appel d'offres est en un seul lot. Un candidat sera attributaire de tout le marché. Les offres technique et financière seront présentées dans 2 enveloppes séparées qui sont ensuite glissées dans une enveloppe extérieure sans aucun signe distinctif. Quatre (4) exemplaires dont l'original et 3 copies sont exigés.

L'enveloppe extérieure comporte les mentions suivantes :

« Offre pour les travaux de renouvellement des pavements dans les Agences et Antenne de l'INSS sises à NGOZI (Lot1), GITEGA (Lot2) et BURURI (lot3) ».

Marché n° DNCMP/ 48.../T/2025-2026

A n'ouvrir qu'en séance publique du 04/02/2026 à 10h30'.

Les offres doivent comprendre une garantie de de soumission d'un montant de **Trois Cents Mille Francs Burundais (300.000 fbu) pour chaque lot.**

Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

11. Date et heure limites de dépôt des offres.

Les offres devront être déposées au Secrétariat Central de l'INSS (bureau n°13 au rez-de-chaussée) au plus tard le 04.02./2026 à 10 heures.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites de dépôt ne sera pas prise en considération.

12. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes dans la salle des réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Immeuble Siège sis au 5 étage en présence des candidats qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, le 04.02./2026 à 10h30'.

Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par les membres de la sous-commission d'ouverture.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un Cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP doit assister à la séance d'ouverture des offres.

13. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont :

Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :

a) Documents Administratifs

- La garantie de l'offre (Garantie bancaire suivant le modèle en annexe) ;
- Les bordereaux de versement attestant l'achat du présent DAO et comportant son numéro ;
- L'attestation de non-redevabilité délivrée par l'INSS en original et valide ;
- L'attestation fiscale pour soumission délivrée par les services de l'OBR valide ;
- Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal du commerce et en cours de validité ;
- La copie des statuts ;
- L'adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social du candidat ;
- La copie du Registre de Commerce
- Une attestation délivrée par une institution financière agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché, précisant le montant de 5 000 000 Fbu en lettre et en chiffre pour chaque lot ;
- En cas de groupement, le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) de groupement

b) Documents techniques

- Un calendrier d'exécution des travaux (planning des travaux).
- La liste du matériel à affecter au chantier ;
- Expérience du personnel
- Deux (2) PV de réception provisoire/définitive des travaux analogues dans le domaine des BTP.

c) Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :

- La soumission établie suivant le modèle en annexe ;
- Le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe.
- Le devis quantitatif et estimatif des travaux conformément au modèle en annexe



- Le Chiffre d'affaire annuel moyen des 3 dernières années (2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025) de 30.000.000Fbu pour chaque lot

N.B : L'absence ou la non-conformité d'un des documents cités à la clause 12 entraînera l'élimination de l'offre conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

14. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères administratifs, techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'Appel d'Offres, afin de déterminer l'offre conforme la mieux disante.

Aucune marge de préférence ne sera octroyée au soumissionnaire éligible.

Fait à Bujumbura, le 12 / 01 / 2026

LE DIRECTEUR GENERAL

